République Algérienne Démocratique et Populaire

 Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Sétif 2

Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue et littérature françaises

**Module : T.T.U. Semestre 1 Niveau : 2ème année LMD**

**Enseignante : Mme KAABECHE Dalila**

***Objectif général***

 *L’étudiant sera capable de rédiger un avant-projet de recherche, en prenant en considération des caractéristiques spécifiques de ce type d’écrit universitaire.*

**Définition de l’avant-projet :** est un type d’écrit universitaire réalisé par l’étudiant, dans le cadre d’un processus de formation en méthodologie de la recherche, sur un sujet qui appartient à un domaine d’étude bien déterminé, et dans une perspective qui tient compte des règles de l’activité scientifique.

Le travail de recherche doit être significatif et concret sur le plan théorique (définitions des concepts et approches, etc.) et pratique (résultats obtenus).

**I) Les étapes d’élaboration d’un avant-projet de mémoire.**

**1- Choix et annonce du sujet** :

Le choix du sujet est lié à plusieurs paramètres, l’étudiant se pose plusieurs questions telles que :

* Le sujet est-il intéressant ? Original ? d’actualité ?
* Qu’en-est de sa faisabilité ?
* Le sujet est-il particulièrement motivant pour l’étudiant ?
* La documentation est-elle (disponible, rare, inexistante, etc.) ?

**Le domaine d’étude**

* Le travail de recherche présenté doit se référer au français langue étrangère. Ainsi, le sujet de recherche choisi par l’étudiant peut se rapporter à l’un des domaines d’étude ou champs de réflexions ci-après :
* Les sciences du langage
* La littérature
* La didactique

**Comprendre et définir le sujet de recherche**

Après avoir choisi avec bon sens son sujet de recherche, l’étudiant doit rechercher une définition simple dans un dictionnaire, une encyclopédie, etc. et noter ce qu’il sait déjà sur le sujet (brainstorming) en se posant des questions. Ainsi, l’étudiant doit questionner son sujet dans toutes ses dimensions :

La méthode de Brainstorming lui permet de générer le maximum d’informations, de mots clés et d’idées sur le sujet. Cette technique de créativité permet à l’étudiant de réfléchir de façon critique et objective sur le sujet.

Grâce aux questions 3QOCP (qui ? quoi ? quand ? où ? comment ? pourquoi ?), l’étudiant peut retenir un ensemble de questions simples qui vont être utilisées pour préciser et même approfondir le sujet de recherche.

Le questionnement du sujet est très nécessaire en ce qu’il permettra de **formuler une problématique** : une question de recherche et des hypothèses.

|  |
| --- |
|  |

 **La recherche documentaire**

 En fonction du sujet choisi, l’étudiant doit se mettre à la recherche de la documentation publiée en rapport avec son thème : Thèses de magister et de doctorat, ouvrages, articles, mémoires de master, etc.

**Sélectionner les documents**

Une fois la recherche documentaire terminée, l’étudiant dispose de listes de documents. Il faut maintenant opérer une première sélection en vue de ne garder que les documents qui apparaissent pertinents et fiables, il s’agit d’un travail de sélection et de « *dégrossissage* ».

L’étudiant vérifie la pertinence des documents en lisant les titres (1ère de couverture), les résumés (4ème de couverture) et il situe l’information en regardant le sommaire, la table des matières, l’index.

Il fait une première lecture survol : Il regarde les titres, sous-titres, les indices typographiques (mots en gras, italique ou soulignés), les illustrations, les légendes. Puis il fait une deuxième lecture écrémage : lecture de l’intégralité des paragraphes intéressants repérés lors de la lecture survol. Il cherche les mots difficiles dans un dictionnaire.

 **L’intitulé de l’avant-projet (le thème de recherche).**

L’étudiant doit préciser son sujet, et déterminer le public visé par la recherche.

**Exemples :**

* Les spécificités orthographiques et lexicales liées à la double notion de liberté dans l’écriture électronique. Cas des blogs d’information algériens
* L’apport des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l’enseignement du FLE pour les débutants. Cas de….
* Espace et Interculturalité dans Les Nuits de Strasbourg d'Assia DJEBAR
* Les emprunts lexicaux de l’anglais vers le français : enrichissement et/ou appauvrissement
* Motiver les apprenants par les activités ludiques pour l'apprentissage de la lecture

**2- Les motivations du choix :**

Il s’agit des raisons personnelles, scientifiques ou académiques qui ont motivé l’étudiant à choisir cette thématique plutôt qu’une autre. Ainsi, l’observation directe, indirecte, etc. du phénomène peut être à l’origine du choix du sujet de recherche.

**3- La Problématique de recherche :**

Elle porte sur le sujet et constitue un « E*nsemble construit, autour d’une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d’analyse qui permettront de traiter le sujet choisi* » [[1]](#footnote-1)

Une question dont la réponse est « oui » ou « non » n’est pas une problématique.

Une question qui donne lieu à des réponses toutes faites ou un exposé de faits, n’est pas une problématique.

La problématique est une question qui me permet d’accéder à de nouvelles connaissances.

La problématique doit, ainsi correspondre à une question (problématique) qui paraît importante et intéressante.

Elle doit être en lien avec le sujet et le thème de départ.

Elle doit être mobilisatrice et signifiante.

Elle doit susciter des questionnements : Elle correspond à un questionnement général entraînant des questions partielles.

 **Exemple** :

* Pour quelles raisons les apprenants algériens de 5ème année primaire n’arrivent-ils pas à se servir du français pour communiquer?
* En quoi le jeu théâtral contribue-t-il au développement de la compétence orale en classe de FLE ?

**4- Hypothèses de recherche**

 L’hypothèse est une réponse anticipée et provisoire à la question de recherche.

L’hypothèse, doit être formulée au conditionnel.

Elle doit être féconde : elle propose une réponse adéquate à la question de recherche.

Elle doit être testable et vérifiable : on peut la vérifier lors de l’enquête (à confirmer ou à infirmer).

Elle détermine les outils méthodologiques.

**Exemples** :

* Les activités de communication orales proposées par l’enseignant ne seraient pas motivantes pour les apprenants.
* Nous supposons que le jeu théâtral en classe de FLE, grâce à son caractère ludique, motive les élèves à s’exprimer en français.

**5- Objectifs de recherche**

Les objectifs de recherchesont le point de départ d'un projet de recherche: ils indiquent pourquoi vous voulez entreprendre cette étude et ce que vous pensez pouvoir accomplir en la réalisant.

**7- Méthodologie**

Il s’agit de présenter et de justifier :

Les instruments de recherche utilisés pour collecter des données : observation, questionnaire, recherche documentaire, etc.

La méthodologie choisie : analyse quantitative ou qualitative.

Il faut définir le terrain d’étude et la population cible (informateurs, public visé)

**8- Plan de travail**

**Le plan**est le squelette de votre mémoire, il doit suivre une architecture précise qui reflète l’organisation de votre réflexion. Les parties du mémoire doivent s'articuler entre elles suivant un lien logique. Ainsi, le plan reprend avec concision les contenus des différentes parties du travail : subdivision en parties, en chapitres, résumé succinct de chaque partie et/ ou chapitre.

**Exemple**

* **La première partie est théorique** :
	+ Chapitre1 : on doit définir les concepts clés du sujet
	+ Chapitre 2 : on présente les études antérieures sur le sujet, et confronte les points de vue des auteurs sur la question
* **La seconde partie est empirique, opérationnelle** :
	+ Chapitre1 doit proposer une méthodologie de recherche (enquête qualitative ou quantitative)
	+ Chapitre 2 se focalise sur l’analyse et l’interprétation des résultats.

**9- Bibliographie provisoire**

L’étudiant doit établir une liste des sources (ouvrages, articles, vidéos, pages Web, etc.) consultées pour l'élaboration de son travail. Cette première bibliographie sera amendée et complétée au fur et à mesure que se développe son travail de recherche.

**II) Mise en forme de l’avant-projet de recherche**

La présentation de l’avant-projet doit respecter les formes conventionnelles.

**Page de garde**

**République Algérienne Démocratique Et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique**

**Université Mohamed Lamine DEBAGHINE \_Sétif 2**



**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de langue et de littérature françaises**

**Avant-projet de recherche**

**Thème**

|  |
| --- |
|  |

**Réalisé par Sous la direction de**

**NOM Prénom**

**Groupe**

 **Année universitaire 2022-2023**

**2- Mise en page**

**- Type et taille de la police :** Times New Roman – **12. (Titres : 14)**

- **Paragraphes**: les paragraphes doivent être justifiés à droite.

**- Alignement et justification**:

\* **Les marges** : **2,5** cm à droite, en haut et en bas. **3 cm** à gauche pour la reliure.

**\* L’interligne** : **1,5**

**3- Insertion des citations**.

Les citations doivent apparaitre dans le corps du texte entre guillemets et en italiques.

La source de la citation est indiquée entre parenthèses après la citation : (Non de l’auteur. Année de publication. Page).

1. BEAUD, M. (2005), *L’art de la thèse*, Alger, Casbah, p32. [↑](#footnote-ref-1)